

CANICULE : FO SALUE L'ENGAGEMENT DES AGENTS DES SERVICES PUBLICS

Chères et chers camarades,

Alors que notre pays connaît un épisode de canicule particulièrement difficile, la Fédération des personnels des services publics et des services de santé Force Ouvrière tient à saluer l'engagement exemplaire des agents publics et de l'ensemble de nos structures FO mobilisées sur le terrain.

Dans les EHPADs, les établissements sociaux et médico-sociaux, les services d'aide à domicile, les crèches, les écoles, les centres de loisirs, les services techniques, la voirie, la collecte des déchets, les CCAS, les accueils du public, les équipements sportifs et culturels, les agents assurent chaque jour la continuité du service public dans des conditions souvent éprouvantes.

Par leur professionnalisme, leur sens du service public et leur dévouement, ils protègent les personnes âgées, les enfants, les personnes vulnérables, isolées ou fragilisées, ainsi que l'ensemble de la population.

La Fédération FO-SPSS adresse ses remerciements fraternels à toutes celles et ceux qui, malgré la chaleur, le manque d'effectifs, les contraintes matérielles et les organisations parfois inadaptées, continuent à faire vivre les services publics.

Cette période rappelle une évidence : **les services publics ne sont pas une charge, ils sont une nécessité vitale pour la population.**

Elle rappelle aussi que les agents publics doivent être protégés, respectés et reconnus. Les employeurs publics ont l'obligation de garantir leur santé et leur sécurité, notamment par :

- L'adaptation des horaires et des organisations de travail.
- La mise à disposition d'eau fraîche en quantité suffisante.
- L'accès à des locaux rafraîchis chaque fois que possible.
- Des pauses supplémentaires adaptées.
- La protection renforcée des agents exposés à la chaleur.
- La prise en compte des situations individuelles de vulnérabilité.
- L'information et la consultation des représentants du personnel.

Force Ouvrière appelle l'ensemble de ses syndicats, sections et groupements départementaux à rester vigilants et à intervenir sans délai auprès des employeurs lorsque les conditions de travail mettent en danger la santé ou la sécurité des agents.

La Fédération continuera à porter ses revendications : des effectifs suffisants, des moyens adaptés, une véritable politique de prévention, la reconnaissance de la pénibilité, l'amélioration des conditions de travail, la définition de normes en matière de températures maximales acceptables en fonction des missions exercées, l'augmentation de la valeur du point d'indice et le renforcement des services publics de proximité.

À toutes nos structures FO, à tous les militants et à tous les agents mobilisés, la Fédération adresse ses félicitations et son soutien fraternel.

Plus que jamais, les services publics sont indispensables. Plus que jamais, leurs agents doivent être respectés, protégés et reconnus.

Le secrétariat fédéral

Paris, le 6 juillet 2026